



/// Manifeste Grandir Sans Cancer

La fédération Grandir Sans Cancer vous invite à signer le manifeste pour la création d'un fonds public dédié à la recherche sur les cancers de l'enfant

Chaque année en France, un **cancer** est diagnostiqué **chez 2 500 enfants et adolescents**. Entre 1970 et le début des années 2000, les enfants et adolescents atteints de cancers ont bénéficié des traitements de chimiothérapie initialement développés pour traiter les adultes : leur taux de survie est actuellement d'environ 70%. **Mais depuis 20 ans**, malgré de nombreux essais cliniques internationaux, **ce taux de guérison progresse peu**, et il reste très inégal selon le type de cancer.

C'est donc un enfant sur 4, soit 500 annuellement - *l'équivalent de 20 classes d'écoles* -, qui décèdent chaque année, perdant en moyenne 70 ans de vie : **le cancer reste la 1^{ère} cause de mortalité des enfants de plus de 1 an par maladie**. De plus, les thérapies proposées actuellement ne sont pas toujours adaptées à des organismes en croissance et on estime que **2/3 des enfants guéris présenteront ultérieurement des séquelles** dues à leur traitement. Enfin, parmi les 60 cancers touchant les jeunes de moins de 18 ans, **certains cancers restent à ce jour totalement incurables**, les cancers et leucémies de l'enfant constituent donc un **enjeu majeur de santé publique**.

Le devoir des pédiatres oncologues est de **soigner tout en préservant au maximum la qualité de vie future** des jeunes patients. Il est pour cela urgent de comprendre les mécanismes moléculaires à l'origine de la survenue des cancers pédiatriques, afin de développer de **nouvelles thérapies plus efficaces, ciblées et adaptées à l'âge** et aux caractéristiques des enfants et adolescents. Ceci ne peut se faire sans favoriser **l'émergence et le développement de programmes de recherche fondamentale & translationnelle** visant à définir **les spécificités étiologiques et moléculaires des cancers pédiatriques**.

Les financements publics alloués à la recherche en oncologie pédiatrique **ne représentent que 3% des budgets annuels** consacrés aux travaux sur le cancer. Ceci est largement insuffisant pour permettre à de nouvelles équipes d'initier des programmes innovants sur cette thématique, pourtant très sous-représentée actuellement, et pour fournir aux chercheurs déjà engagés -qui consacrent parfois plus de 50% de leur temps à chercher des financements (d'équipement, de consommables, de moyens humains)- les moyens indispensables pour espérer que demain, l'on puisse mieux soigner et guérir les enfants et adolescents atteints de cancers.

Si les associations de parents soutiennent quelques projets de recherche de manière ponctuelle, elles ne peuvent se substituer à l'Etat, sachant qu'elles prennent déjà en charge d'autres missions, telles que l'amélioration du confort dans les services hospitaliers, l'aide financière aux familles durant la maladie d'un enfant ou pire, les frais d'obsèques suite à son décès.

Ce constat, partagé par les professionnels et les familles, et corroboré par les travaux parlementaires du groupe d'étude « Cancers Pédiatriques », présidé par Mme Martine Faure, ancienne députée de la Gironde, entre 2015 et mai 2017, nous conduit, nous, parents, familles, membres d'associations, chercheurs, oncologues, cliniciens ou simples citoyens à demander à l'Etat de mettre en place **une loi garantissant un fonds annuel d'environ 20 millions d'euros/an, dédié à la recherche fondamentale, translationnelle et clinique sur les cancers des enfants et adolescents.**

Le Président Emmanuel Macron a publiquement encouragé les chercheurs étrangers spécialistes du climat à venir travailler chez nous. Nous saluons cette initiative, et lui proposons de faire preuve d'autant de volontarisme en faisant de la France un modèle à l'échelle européenne permettant aux scientifiques de disposer des moyens nécessaires pour mettre en place un projet ambitieux, citoyen et fédérateur : offrir un réel avenir à tous les enfants atteints d'un cancer.

Je souhaite signer :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature

Profession : _____

à : _____

le : _____



Fédération Grandir Sans Cancer - 18 rue Armand Moisant - 75015 Paris